



## L'UNCP et l'OPPBTB unis pour faire progresser la prévention au sein des entreprises de couverture et de plomberie



L'Union Nationale des chambres syndicales de Couverture Plomberie de France (UNCP) et l'Organisme professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux publics (OPPBTB) ont signé le 6 avril une convention nationale de partenariat pour accompagner plus efficacement les couvreurs et plombiers de l'UNCP dans le déploiement de démarches de prévention pérennes et opérationnelles.

Soucieux d'améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur, l'UNCP et l'OPPBTB collaborent depuis plusieurs années pour le développement de la culture prévention afin de rendre les entreprises de couverture et de plomberie plus performantes grâce à la prévention.

Cette convention nationale unissant une union de métier de la FFB à l'OPPBTB a pour objectif d'apporter un soutien très large à l'union et ses adhérents, de rendre plus visible les actions de chacun et de structurer la démarche menée conjointement par les partenaires en fixant trois axes de travail prioritaires pour les trois années à venir :

- Développer la culture prévention des entreprises de couverture et de plomberie, ainsi que celle de leurs salariés,
- Accroître la connaissance des risques liés aux métiers de la couverture et de la plomberie,
- Accompagner les entreprises dans l'acquisition d'une vision positive de la prévention grâce à l'approche « Prévention et performance » de l'OPPBTB.

Pour cela, l'UNCP et l'OPPBTB se sont engagés à mener les actions suivantes :

- Faire chaque année des Rencontres annuelles de la couverture plomberie un vecteur de diffusion de solutions pratiques en prévention répondant aux besoins des couvreurs et plombiers : participation aux tables rondes pour présenter les services tels que MonDocUnique Prem's et PréventionBTP En Direct en 2018 ou apporter des informations concrètes sur des thèmes d'actualité ;
- Poursuivre et systématiser la diffusion d'informations, de services et d'outils sur les risques professionnels touchant les entreprises, notamment le risque de chutes de hauteur, à travers la revue Couverture Plomberie et l'application mobile de l'UNCP ou encore le site internet de l'UNCP ;
- Réaliser chaque année au moins une étude dite « études métiers » afin de mieux connaître les pratiques professionnelles des couvreurs et plombiers et leur apporter des solutions adaptées à leurs besoins ;
- Engager des études de cas « Prévention et performance » auprès des entreprises adhérentes, dont notamment une étude dédiée à l'utilisation des drones en phase amont des chantiers de couverture.



*Légende photo : Carine Janot Forestier – Chef de projets à la Direction du Développement OPPBTP (en haut, à gauche), Paul Duphil – Secrétaire général de l'OPPBT (en bas à gauche), Jean Luc Wiedmann – Président de l'UNCP (en bas, à droite), Philippe Giron – Secrétaire Général de l'UNCP (en haut, à droite).*

## A propos de l'UNCP

**L'Union Nationale des chambres syndicales de Couverture et de Plomberie** de France est une organisation professionnelle adhérente à la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour les métiers de la Couverture et de la Plomberie.

L'UNCP a une présence nationale au travers ses 116 sections professionnelles locales, chambres syndicales ou syndicats de spécialité qui sont constitués au sein des Fédérations départementales membres de la FFB.

L'UNCP regroupe ainsi plus de 11 000 entreprises adhérentes de la FFB, de toutes tailles, dans les métiers de la couverture et de la plomberie, et dont l'activité génère les deux tiers du chiffre d'affaires du secteur.

Le rôle de l'UNCP est de représenter et de défendre les intérêts de ces entreprises dans tous les domaines. Elle a également un rôle d'information et de promotion de ses métiers en contribuant à leur développement et à leur évolution.

## A propos de l'OPPBT

**L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT)** a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 332 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- **15 900 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 8 800 entreprises**, à l'aide de services innovants : un outil d'évaluation des risques pratiques (Préval), une démarche et des solutions métier pour améliorer les conditions de travail (Démarche de progrès et Adapt BTP), ... et le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour évaluer les risques en quelques clics, effectuer le suivi de son personnel et de son matériel et s'informer grâce à de nombreux outils pratiques à télécharger.
- **La FORMATION de 18 000 professionnels du BTP** grâce à 67 stages adaptés aux entreprises, répertoriés dans le catalogue Vision ; des formations pour les maîtres d'apprentissage, les étudiants et les acteurs de la prévention ainsi qu'un accompagnement pour bâtir des plans de formation.
- **Des actions d'INFORMATION avec de multiples supports** comme le magazine Prévention BTP qui compte 100 000 lecteurs chaque mois ; la newsletter de Prévention BTP avec 32 500 abonnés ; des affiches, des mémentos, des fiches prévention, ... illustrés, en commande et téléchargeables sur le site ; 50 ouvrages et registres, 70 vidéos pédagogiques pour aiguïser son regard prévention ; des campagnes de communication nationales de sensibilisation (amiante, TMS, 100 minutes pour la vie, ...).

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBT - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !  
Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbt.com](http://oppbt.com)



@preventionbtp



PréventionBTP



PréventionBTP

### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Jessica Djaba • [j.djaba@clccom.com](mailto:j.djaba@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)

### OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[solange.delpech@oppbt.fr](mailto:solange.delpech@oppbt.fr)  
Stéphanie Bignon-Bienvenu • 01 46 09 26 54  
[stephanie.bignon.bienvenu@oppbt.fr](mailto:stephanie.bignon.bienvenu@oppbt.fr)